[Texte]

Mr. Henderson: I could have lost more than one. Another one of those 28 was on the point of leaving and after extensive discussions going over many months, he has stayed with us and I am very pleased.

Mr. Dupras: Yes. If you will allow me, I will pursue this.

Mr. Henderson: There is still a lot of hope abroad, you know, among my men.

Mr. Dupras: There is still what?

Mr. Henderson: There is still a lot of optimism and hope that we might be able to resurrect this thing.

Mr. Dupras: I always thought that the leader of a group was in charge of this. If I was the head of a company or an agency it would be my responsibility to keep its spirit at a high degree.

Mr. Henderson: I have thought that.

Mr. Dupras: I guess you look after this problem.

The Chairman: Mr. Dupras, I am sorry, your time is up.

Mr. Dupras: Could I pursue this, sir? It is the last question. It continues:

We recommend that a suitable benchmark be established within the Auditor General's Office to which his staff classification can be related, and we urge that such a benchmark be established in consultation with the Auditor General prior to February 1, 1971. In the event that satisfaction is not achieved suitable to the Auditor General and his staff, it is recommended that they then employ the approved grievance procedures available to them.

What have you done about this?

Mr. Henderson: I will ask Mr. Long to answer that question, if I may.

The Chairman: Okay. Mr. Long.

Mr. Long: Mr. Dupras, the grievance procedure goes back down the same course that the benchmark does.

There had been grievances. I do not believe there had been any from the 28, but below that, and the results have been nil. They go to the same people and they get the same decision.

Mr. Dupras: Yes. What decision?

Mr. Long: The downgrading of staffs.

Mr. Henderson: It is a fruitless exercise.

The Chairman: Mr. Dupras, you have finished your question, I believe.

Mr. Dupras: Yes. Would you put me down for the second round, please, sir?

The Chairman: All right. Now we go to Mr. Lefebvre and then to Mr. Baldwin.

Mr. Lefebvre: thank you, Mr. Chairman. I think, Mr. Henderson, that the Chairman, myself and a few other members have gone through this on two or three occasions. I agree with Mr. Henderson when he says, if I can recall exactly what he said at the opening of the questioning, that he hoped that this would not be a long drawn-out affair and that maybe by Thursday of this week we could come to some agreement.

I could not agree with you more because this Committee has spent quite a bit of time on this very subject. as you know. It gives me hope that we shall come to some solution

[Interprétation]

M. Henderson: J'aurais pu en perdre davantage. Une autre de ces 28 personnes était sur le point de nous quitter et, après de longues discussions s'étendant sur des mois, elle est restée, ce dont je suis très heureux.

M. Dupras: Oui. Si vous me permettez, je poursuivrai sur ce point.

M. Henderson: Nous avons encore beaucoup d'espoir à l'étranger, vous savez.

M. Dupras: Je vous demande pardon?

M. Henderson: Nous sommes encore très optimistes et nous espérons pouvoir ressusciter cela.

M. Dupras: J'ai toujours pensé que le chef d'un groupe en était responsable. Si j'étais à la tête d'une société ou d'une agence, je serais responsable du maintien du moral à un niveau élevé.

M. Henderson: C'est ce que j'ai pensé.

M. Dupras: Je suppose que vous vous occupez du problème.

Le président: Monsieur Dupras, je suis désolé, votre temps de parole est écoulé.

M. Dupras: Pourrais-je poursuivre sur ce point? Ceci est ma dernière question. Le texte poursuit:

Nous recommandons qu'une limite acceptable soit fixée au bureau de l'Auditeur général, limite à laquelle la classification de son personnel peut être liée et nous demandons instamment que cette limite soit fixée en consultation avec l'Auditeur général avant le 1er février 1971. Au cas ou cette mesure ne serait pas satisfaisante à l'Auditeur général et à son personnel, nous recommandons qu'ils utilisent alors les procédures approuvées de griefs dont ils disposent.

Quelle mesure avez-vous prise à ce sujet?

M. Henderson: Si je peux me permettre, je demanderais à M. Long de répondre à cette question.

Le président: Très bien, monsieur Long.

M. Long: Monsieur Dupras, la procédure de griefs passe par les mêmes étapes que la limite imposée.

Certains griefs ont été déposés. Je crois que parmi les 28, personne ne l'a fait mais, pour les niveaux inférieurs les résultats ont été nuls. On s'adresse à la même personne et la même décision est prise.

M. Dupras: Oui. Quelle décision?

M. Long: La rétrograation du personnel.

M. Henderson: C'est un exercice inutile.

Le président: Monsieur Dupras, je crois que vous avez terminé de poser votre question.

M. Dupras: Oui. Voulez-vous m'inscrire sur la liste du second tour, je vous prie?

Le président: Très bien. Nous passons maintenant à M. Lefebvre, puis à M. Baldwin.

M. Lefebvre: Je vous remercie, monsieur le président. Je crois, M. Henderson, que le président, moi-même et un certain nombre d'autres députés, ont connu cette expérience en deux ou trois occasions. Si j'ai bon souvenir de ce qu'a dit M. Henderson au début de la période de questions, je l'approuve lorsqu'il déclare espérer que cette affaire ne sera pas trop longue et qu'un accord pourra être conclu jeudi de cette semaine.

Je suis entièrement d'accord car ce Comité, comme vous le savez, a consacré un certain temps à ce sujet. J'espère que nous parviendrons à trouver une solution.